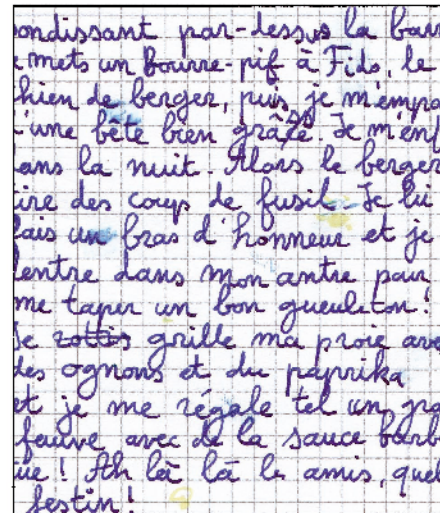


LA CULTURE DOIT-ELLE ÊTRE RENTABLE ?





LA CULTURE

DOIT-ELLE ÊTRE RENTABLE ?

Rentable !

Quel vilain mot, diront les uns. Quelle utopie de ne pas en tenir compte, clameront les autres.

Il n'y a pas de réponse simple.

Tout d'abord, pour tenter d'y répondre, il serait opportun de se pencher sur la définition que l'on veut donner à la parole « culture » et sur celle que l'on est censé attribuer à l'adjectif « rentable ».

Pour l'UNESCO, « la culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. » Pour le commun des mortels, la « culture » évoque surtout les études – de l'école maternelle à l'université – mais aussi souvent la beauté, l'esthétique, la gratuité, quelque chose hors du temps... parfois de pas très pertinent, de pas toujours très utile, de pas vraiment nécessaire à l'existence... même si de temps à autre facteur de gloire ou d'admiration.

La « rentabilité », quant à elle, est plutôt vue comme le résultat d'une activité volontaire, efficace, constructive, lucrative, dont le but est d'accroître le plus rapidement l'investissement de départ pour d'obtenir un résultat le plus productif possible. Soyons clair. La rentabilité de notre société marchande n'est pas à condamner. Elle est le résultat d'un effort et la contrepartie de cette réalisation peut être louable si elle n'est pas construite sur un système de vases communicants où l'enrichissement des uns se fait consciemment sur l'appauvrissement des autres.

Or la « culture », telle que la définit l'UNESCO, vise aussi une forme de rentabilité, mais dont la valeur ajoutée ne se mesure pas avec les mêmes instruments que ceux de l'industrie, du commerce ou de la finance. *L'Illiade* d'Homère, *La neuvième symphonie* de Beethoven, *La Ronde de nuit* de Rembrandt, *Hamlet* de Shakespeare, *La messe pour le temps*

présent de Béjart, *Citizen Kane* d'Orson Welles ou le musée Guggenheim de Bilbao, pour ne citer que ces quelques œuvres, appartiennent tout comme la mise au monde d'un enfant, son éducation ou l'apprentissage d'une langue à un univers où nature et culture se rencontrent ; univers, fruits des différentes visions du monde exprimées par leurs auteurs ; sources de réflexion pour les publics qui au cours des siècles les exercent, les approchent et s'en inspirent pour un mieux vivre ensemble.

Culture et rentabilité ne sont pas nécessairement antagonistes. Elles ont souvent des parcours parallèles et peuvent avoir des intérêts communs.

Le suivi d'un cursus universitaire peut être vécu à la fois par les uns comme un apprentissage en vue de mieux connaître le monde, tandis que pour d'autres l'obtention d'un diplôme pour entrer sur le marché du travail sera avant tout le but à atteindre.

Oui, la culture est rentable pour le bien-être des populations. Elle a une rentabilité sur le court et le long terme. Rentabilité en termes de formation, de distraction, d'enrichissement didactique et financier. Quand certaines productions cinématographiques proposent une réflexion de société au risque de ne pas attirer un large public, d'autres au contraire concentrent leurs efforts sur un produit de divertissement qui puisse réaliser avant tout les meilleures recettes au box office.

La « culture » a parfois besoin de temps pour être acceptée et comprise. Avant que leurs œuvres ne soient reconnues par le marché de l'art et atteignent des prix qui n'ont plus rien à voir avec leur valeur intrinsèque, combien de rejets ont dû subir Manet, Van Gogh, Cézanne et Rodin.

Et si la culture n'est pas toujours rentable en espèces sonnantes et trébuchantes, il est important que l'État ainsi que des mécènes privés s'investissent dans l'aide à la création avec un esprit de service public pour l'enrichissement de la dimension humaine de nos sociétés. Cela aussi bien dans la conservation et la mémoire des œuvres des grandes civilisations du passé que dans la construction de ce que sera notre société de demain. **GM**

SOMMAIRE



Par Antoine Duplan p. 2

DOSSIER

La Culture doit-elle être rentable ?

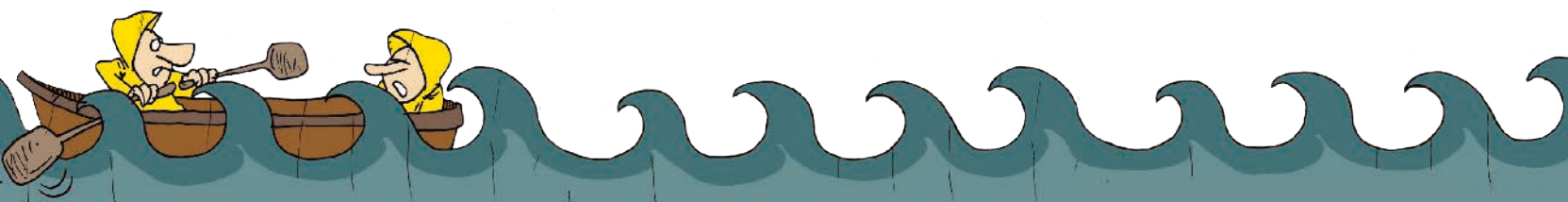
pp. 4 – 15

Culture, profit, barbarie ?	5
La Culture, la narcose et l'évasion	7
La culture livresque est-elle rentable ?	8
Aventures et mésaventures éditoriales	9
De la rentabilité du moine et de celle... du journaliste	10
Pour qui sont tous ces francs qui passent sur nos têtes ?	11
La transmission de la culture victime du confusionnisme mercantile	14

La corrida audiovisuelle helvétique	16
Plurilinguisme : un défi à relever	19
La danse contemporaine suisse en manque d'espace(s)	21

Prochain numéro :

Culture et religion
sortie en septembre 2015



LA CULTURE

DOIT-ELLE ÊTRE RENTABLE ?





culture, profit, barbarie ?

par Vincent Arlettaz

LA CULTURE peut-elle être rentable ? Mauvaise, très mauvaise question, à laquelle le pénétrant Ponce Pilate aurait pu répondre : « Qu'est-ce que la rentabilité ? » Mesurée à l'échelle de six mois, de dix ans ou d'un siècle, elle nous présentera, on le devine sans difficulté, des visages complètement différents. Lorsqu'elle fut construite, Notre-Dame de Paris dut être un abominable gouffre financier. Emportée par son élan vers le divin, l'époque se permettait ce genre de folie, dont nous serions aujourd'hui bien incapables. Et quel fut le résultat ? Un édifice qui est devenu le symbole d'une ville, d'un pays, d'une civilisation même. Combien de touristes étrangers sont-ils venus à Paris pour sa seule cathédrale ? Combien ont-ils prolongé leur séjour pour la visiter ? Combien se sont installés en France pour l'idée de cette culture millénaire, magnifiée encore par Victor Hugo, par Robert Doisneau... ou par Walt Disney ? Comment pourrait-on chiffrer tout cela ? Les exemples d'aventures impossibles à évaluer du point de vue financier sont légion : Versailles, Saint-Pierre de Rome, Bayreuth... Et je reviens à ma question de départ : qu'est-ce que la rentabilité ?

tion consécutive aux guerres napoléoniennes avait été fatale à la pension qu'il percevait de grands princes autrichiens ; les obligations d'État qu'il avait achetées – et auxquelles il s'accrochait désespérément – ne produisaient que bien peu de résultats. S'il avait vécu de nos jours, et s'il avait été un pays, l'auteur de l'*Ode à la Joie* aurait probablement reçu la visite d'experts internationaux, personnages très sérieux et très savants, qui auraient pu lui tenir ce genre de discours : « Ah ! Cher Maître,

pas été perçus par des musiciens, dont certains auraient peut-être dû changer de métier ; sans doute même plusieurs salles de concert n'auraient pas été construites. Est-il possible de quantifier cela ? Mieux encore : comment pourrions-nous chiffrer les dépressions, les suicides même que cette musique a permis d'éviter ? Ou les idées novatrices que de grands penseurs, des scientifiques, des philosophes, des philanthropes, ont conçues à l'écoute de ces chefs-d'œuvre ?

Les génies de la culture ont agi par idéalisme, souvent au mépris de leur propre confort matériel ou de leur santé.

que vois-je ici ? Des esquisses orchestrales ? Avez-vous donc perdu la raison ? La création d'une symphonie est une chose totalement hors de prix ; vous serez bien aimable de vous en abstenir. Et là, quoi ? Des quatuors ? Voyons, ce n'est pas sérieux : la musique de chambre ne rapporte rien, tout le monde sait cela. Monsieur van Beethoven, nous avons eu déjà beaucoup de patience, mais là, conve-

À partir du moment où l'être humain n'a plus eu comme seule préoccupation de savoir ce qu'il allait manger le lendemain, à partir du jour où sa connaissance des lois de la nature lui a permis de divertir une partie de sa force de travail pour la consacrer à des activités non immédiatement utiles, la vraie question n'a pas été de savoir ce qui serait productif à brève échéance, mais bien ce qui serait intéressant dans l'avenir. En d'autres termes, après l'ère de la survie est venue l'ère de l'investissement – qu'on peut aussi appeler la création. Dès lors, les hommes ont eu la possibilité d'ajouter aux œuvres fabuleuses de la Nature leurs propres inventions, plus modestes, mais d'autant plus émouvantes. C'est cet éveil qui nous est montré par les fresques de Lascaux ou les chants des aborigènes australiens – vieux, peut-être, de plusieurs dizaines de milliers d'années. C'est de cet enthousiasme qu'est née la découverte la plus fabuleuse sans doute de tous les temps : celle de la roue. Ont suivi, par exemple : les Pyramides ; les tragédies d'Eschyle ; le célebre eurêka ; les Évangiles – sur lesquels, probablement, aucun investisseur n'aurait alors risqué un kopeck ; la lunette astronomique de Galilée ; les concertos de Bach ; tout Van Gogh. Autant de choses « non rentables » en leur temps, mais qui donnent

Seule la découverte scientifique et l'émotion artistique font réellement avancer le monde.

Ce ne peut être, en dernière analyse, qu'un concept assez arbitraire, variable selon le point de vue adopté par l'observateur, selon la perspective historique qu'il choisit de privilégier, selon ses convictions en matière d'économie, mais aussi de société, de philosophie, de morale, d'esthétique... La rentabilité ne serait-elle, en fin de compte, qu'une question d'idéologie ?

Ludwig van Beethoven, quelques années avant sa mort, s'était retrouvé dans une situation financière inextricable : la dévalua-

nez que vous dépassez les bornes. Si vous tenez à rester dans votre appartement... Avez-vous songé à écrire des pièces d'accordéon pour débutants ? Cela se vend très bien en ce moment ! »¹

Si de tels experts avaient conseillé Beethoven, si celui-ci les avait écoutés, nous n'aurions pas d'hymne européen aujourd'hui ; des milliers de concerts magnifiques n'auraient pas été donnés ; des millions de disques n'auraient pas été vendus ; des millions (des milliards ?) de francs de cachets n'auraient

un sens à nos vies, et qui demeureront lorsqu'auront péri (on ne le regrettera pas) nos hideuses zones industrielles ou nos autoroutes de béton (bien pratiques, je l'admets).

Certes, tous les artistes n'ont pas eu le succès d'un Beethoven ; et de nombreux bâtiments n'ont pas marqué les esprits comme les cathédrales gothiques. Mais tous étaient sans doute nécessaires pour que puisse apparaître, miracle unique, le chef-d'œuvre – préparé en silence par d'innombrables anonymes, entretenu, conservé et révélé par une multitude de serviteurs modestes. Et arrivés à ce point, nous nous sommes définitivement égarés en des régions sur lesquelles la quantification n'a aucune prise : quels artistes ont-ils réellement contribué au bien-être de l'humanité ? Lesquels aurait-on pu licencier sans rien perdre du produit final ? Personne, artiste aussi bien qu'économiste, n'a de réponse à ces questions. Reste une chose absolument certaine : Notre-Dame n'a pas été construite par Donald Trump ; et Beethoven n'a pas été tenté par une carrière de comptable. La plupart des génies de l'histoire de la culture ont agi par idéalisme, souvent au mépris de leur propre confort matériel, parfois même de leur santé. Et le cadeau qu'ils nous ont fait est

inestimable : jugée à l'échelle des siècles, la culture n'est pas seulement rentable : elle est le moteur de nos sociétés – économie incluse. La guerre, qui ne produit rien mais détruit, la spéculation financière, qui se contente d'écarter ce qui existe, peuvent être « rentables » sur le court terme. Mais à longue échéance, seule la découverte scientifique et l'émotion artistique font réellement avancer le monde ; et toutes deux sont bien ce qui définit une culture.

d'une production. Nous aimons l'art toutefois, et nous reconnaissons que les produits de la culture ajoutent du plaisir à nos vies, du prestige, du rayonnement à une ville, une région, un pays. Nous acceptons donc que ces activités économiquement non viables soient artificiellement entretenues, aux dépens d'autres, certes plus lucratives, mais qui ne pourraient pas les remplacer. En somme, la culture est une exception, un luxe – mais nous aimons ce luxe ; et nous nous le permet-

Jugée à l'échelle des siècles, la culture n'est pas seulement rentable : elle est le moteur de nos sociétés, économie incluse.

Quelle conclusion tirer de tout cela ? Il est habituel, par les temps qui courent – et dans la mesure où l'on n'appartient pas à la caste des plus cuistres parmi les ignares – de tenir une sorte de discours modéré, ressemblant à peu près à ceci : « La culture n'est, fondamentalement, pas rentable. Le spectateur d'un opéra ne paie, avec le prix de son billet, que le quart tout au plus des frais effectifs

trons, tant que nous le pourrons. » Malgré ses bonnes intentions, ce discours est profondément faux ; car il ne tient compte que du court terme, et repose sur une véritable hérésie philosophique : celle qui suppose que l'on puisse connaître objectivement les liens de causalité entre les phénomènes culturels, psychologiques et sociaux d'un côté, et les phénomènes économiques de l'autre. Or, ce serait une illusion de croire que nous comprenons les mécanismes qui aboutissent aux grandes découvertes, aux mobilisations sociales, au progrès sous toutes ses formes. La modestie s'impose ici : sur le fond, nous ignorons ce qui, à terme, pourra se révéler réellement « rentable ». Du moins peut-on deviner ce qui ne le sera en aucun cas : ainsi une société industrielle avancée travaille-t-elle en ce moment même à la ruine d'un écosystème élaboré avec patience pendant plusieurs milliards d'années ; quelle destruction de valeur plus épouvantable pourrait-on imaginer ? Souvenons-nous alors des chanoines obscurs du XIII^e siècle qui, secondés par une armée de culs-terreux, nous ont légué un patrimoine inestimable, dont nous tirons encore notre subsistance. Quant à nous, qui ne pensons en permanence qu'à nos performances, à notre croissance, à notre prospérité, qui avons sans cesse à la bouche ce mot, « rentabilité », que laisserons-nous à nos descendants ? Des montagnes de dettes qui pèseront encore sur plusieurs générations ? Des déchets nucléaires à surveiller pendant cent mille ans ? Qui sommes-nous donc pour parler de ce qui est rentable ? **VA**

1. Petit anachronisme qu'on me pardonnera : l'accordéon n'existait pas encore.





La culture, la narcose et l'évasion

par **Christophe Gallaz**

AH, LA CULTURE et ses tribulations dans nos sociétés modernes si dédiées aux pouvoirs de la performance, de la finance et de l'économie ! Au sein desquelles le sens du sacré semble avoir disparu sous les empires de la fétichisation ! Et les exercices de la conscience critique sous les extases de l'adoration grégaire !

Face à cette réalité parfaitement observable, nous pourrions formuler une hypothèse dépressogène. Nous pourrions dire que notre pulsion collective dominante, aujourd'hui, est non pas celle de la culture mais celle de l'inculture. Nous pourrions préciser que nous sommes si malmenés par notre existence quotidienne que nous cherchons à fuir celle-ci par tous les moyens nous procurant les réconforts d'une régression.

Nous pourrions avancer, par exemple, que nous récusons autant les langages ramifiés et les discours subtils que les réflexions déliées, au profit des récits rectilignes et des séductions faciles. Bref : que nous cherchons à rétablir, en nos mégaloïdes qui ruissellent de raffinements techniques, une ambiance de précivilisation à mi-distance du rêve édénique et de la barbarie crue.

Une équation drolatique

Ce n'est pas aussi simple, bien sûr. La tournure de notre époque n'éteint pas le jaillissement des arts sous leurs formes classiques et nouvelles. Ils ont la force du brin d'herbe qui perce la surface de l'asphalte.

Or la prégnance du principe utilitaire change tout. Les arts, au lieu d'être envisagés comme le meilleur moyen de nous faire voir autrement le réel, sont en effet détournés par deux types de pouvoirs : le pouvoir politique et le pouvoir que je nommerai touristique, l'un et l'autre imposant à la culture l'obligation fatale d'être « rentable » au sens élargi du terme.

Voyons d'abord le pouvoir politique. Dans le périmètre helvétique, au moins, c'est clair : on confond volontairement les choses. On les brouille. On demande au Département fédéral

de l'Intérieur de gérer à la fois les assurances sociales et l'assurance maladie, entre autres domaines, et les affaires culturelles.

Il en résulte une équation drolatique vue de loin, et dévastatrice regardée de près. Une équation dont il suffit de déplacer le curseur pour en apercevoir l'aspect malicieux : plus le champ des assurances induit de difficultés pour le citoyen moyen, plus le champ culturel fait l'objet de discours dynamiques à son adresse, de débats optimistes, de déclarations conquérantes et de soins claironnés.

Soins palliatifs

Autrement dit, en tant que domaine relevant du Département fédéral de l'Intérieur, la culture assume de nos jours, dans notre pays, une fonction comparable à celle des soins palliatifs en médecine. Il s'agit, par son biais susceptible de rendre un peu de moral au peuple, d'atténuer au sein de ce même peuple la perception des souffrances qui lui sont infligées par ailleurs. Et qui ne cessent de s'aggraver.

Ce dispositif est aujourd'hui stabilisé dans les faits comme dans les esprits. Il n'est pas concevable que le conseiller fédéral Alain Berset, quelle que soit son ambition personnelle à cet égard, promeuve une culture assez subversive pour équiper l'opinion publique helvétique de la parole et de la liberté lui permettant de contester radicalement les décisions que ce même Alain Berset pourrait prendre dans le domaine des assurances sociales. En Suisse, on devient à la fois moins citoyen et moins cultivé.

La fusion

Je passe au pouvoir touristique. Par cette expression généralisatrice, j'entends tous les pouvoirs qui manifestent leur amour des arts et de la culture, ou leur soutien à ceux-ci, en l'appuyant expressément ou non sur des résultats d'audience, des récurrences de comptes rendus dans la presse, la longueur des files d'attente aux guichets des spectacles ou tout autre paramètre quantitatif.

Eh bien c'est une horreur. Pourquoi ? D'abord, bien sûr, parce qu'il en résulte une standardisation des œuvres – ou plus précisément une standardisation de la reconnaissance collective sonnante, trébuchante et mentale qui leur est vouée. N'est validée que la culture convertible en chiffres de consommation.

Ensuite ? Parce que les dégâts dont le pouvoir touristique accable la culture se déploient aussi vers l'amont, dans la cervelle des créateurs eux-mêmes, dont la perspective créatrice finit par être infléchie : il s'agit moins pour eux de travailler dans le doute et la dignité pour approcher la pureté concentrée du chef-d'œuvre accompli, que « rencontrer le public », comme dit l'expression consacrée, et d'en être applaudis. C'est ainsi que la culture fusionne avec le marché.

Désenchevêtrer

À ce stade, je ne vois qu'un antidote à ces subordinations. Il faut désenchevêtrer pratiquement et symboliquement. Il faut séparer, au sein de la Confédération politique et administrative, l'exercice du pouvoir culturel de l'exercice du pouvoir séculier. Il faut ensuite instaurer, au sein de ce pouvoir culturel autonomisé, une instance qui serait gardienne et porte-voix des principes esthétiques les plus exigeants.

Une instance qui produise en Suisse le discours intangible de l'art et de la culture, et qui le défende à chaque occasion. Une autorité de référence, qui rayonne en ce pays comme une représentation moderne et démocratique du mécène ancien. Quelque chose qui ramène en permanence les arts et la culture à des altitudes irréductibles, loin des fonctions narcoleptiques et récréatives dont ils sont investis présentement.

La culture en tant qu'instrument de cohésion sociale est une aberration, à moins que cette cohésion résulte des débats acérés qu'elle aura préalablement suscités. On en est loin. **CHG**

La culture livresque est-elle rentable ?

par Pierre-Marcel Favre

LORSQU'ON évoque les livres, il faut bien distinguer quels sont les partenaires du secteur. Soyons quelque peu didactique :

Commençons par l'incontournable, le roi de notre domaine, **l'auteur**. Il peut être écrivain, romancier, professeur, journaliste, critique, politicien, autodidacte. Il écrit le plus souvent à côté d'une autre activité. Il exerce rarement l'écriture à plein temps. Il n'y a qu'un tout petit nombre d'écrivains en Suisse qui peuvent vivre de leur plume, à part des réfugiés économiques, comme Paolo Coelho.

Pour simplifier à l'extrême, un auteur peut mettre un mois, un an, dix ans pour écrire un ouvrage. La réussite va dépendre de la vente de son livre. Il touche, pour simplifier : 10% du prix public du bouquin. Cela fait 3 CHF pour un livre à 30 CHF. Vente de 1'000 livres ? 3'000 CHF. Vente de 20'000 livres ? 60'000 CHF. Mais c'est bien rare. La vente moyenne d'un livre en Suisse romande est plus proche de 1'000 exemplaires. Sauf exception.

Bien sûr, si le succès est au rendez-vous, notre écrivain va toucher quelques deniers pour les traductions de son livre. Ou mieux encore, si un film venait à se réaliser sur la base de son travail. Mais c'est bien rare. Plus fréquemment, des écrivains suisses peuvent recevoir des subventions, des aides à l'écriture ; de leur ville, du canton, de Pro Helvetia, de la part de fondations, etc.

La plupart des auteurs d'ici travaillent par passion, par besoin d'écrire. Pour rêver. Mais rarement ou jamais par cupidité.

L'éditeur est un peu l'architecte du livre. Il choisit les manuscrits. Cela veut dire qu'il élimine une très grande majorité des propositions. Il ne se fait pas que des amis en refusant d'innombrables textes, qui peuvent, parfois, être de qualité. Quels sont les critères de l'éditeur ? La qualité d'écriture de l'auteur. La possibilité de placer un livre dans une collection. L'originalité de l'œuvre. Et surtout (s'il ne s'agit pas d'un livre subventionné), souvent le potentiel de succès qu'il va estimer. Et il peut se tromper. Ensuite, il va choisir le

titre de l'ouvrage, son format. Il peut travailler avec l'auteur sur le nombre de pages (couper ou allonger un texte). Sur le choix de l'image, s'il y a lieu, de la couverture. Il fixe un prix public acceptable. Il fera corriger le travail. Il décidera du tirage. Il choisira un imprimeur. Il informera, mobilisera le(s) diffuseur(s). Il s'occupera de la presse.

Pour un éditeur (non subventionné), la publication d'un ouvrage n'est rentable que s'il en vend suffisamment. Cette quantité n'est pas standard. Elle dépend de nombreux paramètres. Disons que cela peut être entre 1'000 et 3'000 exemplaires vendus, non pas imprimés !

Il y a en Suisse romande une bonne cinquantaine d'éditeurs, dont disons une douzaine qui comptent fortement. Tous ou la plupart n'ont pas choisi cette activité pour s'enrichir. C'est assez rare. Les éditeurs ne sont pas bénévoles, mais auraient pu gagner bien plus avec d'autres métiers.

Les diffuseurs-distributeurs sont des acteurs peu connus de la chaîne du livre. Mais ils sont tous extrêmement importants. La tournée en librairies d'un représentant, c'est la diffusion. La distribution, c'est le stockage, la manutention, les paquets, les envois, la facturation,

l'encaissement, les extrêmement importants réassorts. Tout cela est indispensable. Si ces travaux sont très efficaces, ce sera au grand profit du livre, des auteurs, des éditeurs et des libraires.

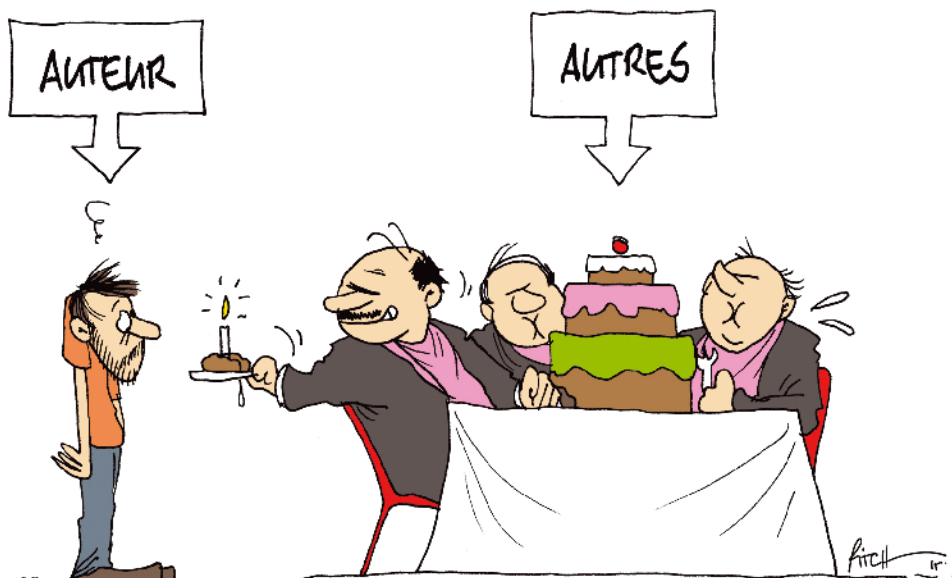
Les libraires sont tous des héros sur un plan : ils ont une petite marge (30 à 40% du prix public) pour vendre des livres en petite quantité, avec des stocks géants, à renouveler sans cesse. Leurs conseils peuvent contribuer au succès du livre.

On ne peut pas parler de livres sans évoquer un acteur essentiel du domaine : **la presse**. Un livre peut marcher sans presse. Par le seul bouche à oreille. Mais c'est plutôt rare. Un livre dont on parle multiplie ses chances de succès.

Le livre est-il rentable ? Je dirais que cela dépend pour qui. En tout cas, c'est extrêmement profitable à la société, à la jeunesse. C'est une manière de communiquer de la culture. D'une forme basique de la culture. Ne serait-ce que la transmission des grands classiques de la littérature.

Le théâtre et le cinéma sont intimement liés aux livres.

La littérature a une importance qui dépasse les métiers que nous venons d'évoquer ! **PMF**





Aventures et mésaventures éditoriales

par **Pierre-Marcel Favre**

Le domaine de l'édition est un tout petit monde

Nous l'avons vu, il y a très peu d'acteurs. Quelques dizaines dans chaque profession respective, en Suisse romande. Mais il peut mobiliser les foules. Par exemple, au Salon du Livre à Genève (que j'ai fondé et dirigé pendant 23 ans, avec ses environ 100'000 visiteurs chaque année) et au Livre sur les quais de Morges. C'est dire que par bonheur il nous reste des lecteurs, souvent passionnés. Ils sont bien sûr attachés à des grands auteurs français, mais aussi à ceux de notre région. En proportion de la population, en fait, nous vendons ici bien plus de livres qu'en France, même s'ils sont plus chers...

Les manuscrits anciens en témoignent : il y a souvent plus de mots et de phrases raturés plutôt que préservés.

Bien sûr, l'ordinateur a complètement effacé ces belles traces d'une époque. Et aujourd'hui, quand un auteur travaille sur tel ou tel sujet, internet lui permet d'obtenir immédiatement une documentation d'une richesse considérable.

Évoquons au passage le cas des livres écrits par des « nègres ». On parle en anglais de *ghost writers*, ce qui est une assez jolie expression. On le sait, un certain nombre de gens sont prompts à signer un livre dont ils n'ont pas écrit la première ligne. Il y a eu entre autres Sulitzer, on le dit de Marek Halter et

Mais il n'y a finalement qu'un tout petit nombre de prix qui amènent de très fortes ventes. Presque aucun en Suisse romande. En France, ce sera le Goncourt, le Renaudot, le prix des lectrices de *Elle*, le prix des auditeurs de *France Inter*, etc. Mais le très fameux Nobel de Littérature ne garantit pas un succès de librairie ! Les bandes ajoutées sur un livre font toujours un immense plaisir ! Et pour le jury, le bonheur « d'en être » et de bien déjeuner, en bonne compagnie, reste très agréable...

Nos amis suisses-allemands sont de grands amateurs de *lecture* d'ouvrages en général par leurs auteurs. Ils peuvent parfaitement remplir des salles pour cette prestation assez statique. En francophonie, c'est beaucoup plus rare, Fabrice Luquini réussit l'exercice avec classe, en comédien. Chez nous, c'est un exercice moins goûté.

On doit évoquer ici le nombre très important de livres réalisés à compte d'auteurs. Ils sont beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine. Il y a bien quelques années, un des dix plus grands éditeurs parisiens, à qui je demandais pourquoi il avait publié tel livre absolument impossible à vendre, m'avait répondu : « Lorsqu'on lui a refusé son livre, l'auteur est venu avec une grande liasse de billets. Comme l'ouvrage n'était pas du tout mal écrit,

Le plaisir pour un auteur est aussi d'être traduit en plusieurs langues.

Les succès sont, chez nous, quantitativement peu impressionnants, mais comparativement absolument fantastiques.

Pourquoi donc faisons-nous ce métier ? Contre, j'expliquais que le domaine n'est guère rentable. La réponse est donc, simplement, la passion.

D'abord, il faut aimer l'objet livre. Un ouvrage, c'est une sorte de perfection. Un condensé de noble matière, d'esthétisme, de révélation, de rêve, d'informations, etc.

Ensuite, derrière chaque livre, il y a un auteur. Ils sont souvent extrêmement intéressants ! Ils deviennent, généralement, des amis ! Il y a des écrivains de toutes sortes : des auteurs d'un seul livre et d'autres qui sont incroyablement productifs. En France, un petit nombre d'écrivain publie un livre par an. Pour d'autres, on attend des années pour qu'arrive enfin leur prochain bouquin.

Un écrivain c'est aussi un caractère, pour ne pas dire dans quelques cas un caractère ! Il y a ceux qui « pondent » à une vitesse grand V, comme à l'époque Georges Simenon, et d'autres perfectionnistes qui ont besoin de refaire et refaire ce qui devient leur *pensum*.

bien d'autres encore. Bon nombre d'écrivains ont pour le moins ce qu'ils appellent des documentalistes. Ces gens peuvent faire un travail considérable de préparation, l'auteur n'intervenant que pour « saucer » cette tâche de base. Presque de la cuisine dans certains cas !

Par bonheur il nous reste des lecteurs, souvent passionnés.

Le plaisir pour un auteur est aussi d'être traduit en une ou plusieurs langues. Nombre de mes auteurs ont vu leur livre sortir en allemand ou en anglais. Certains ont eu droit au Japonais, au Coréen, au Hongrois, etc. Cela ne rapporte généralement pas grand chose. Mais quel plaisir de voir un livre qu'on écrit ou auquel on a cru, sortir dans une ou plusieurs langues inconnues !

De plus, pour certains écrivains, il y a la fameuse course aux prix. J'en ai recensé une bonne cinquantaine en Suisse romande. Et il y en a des milliers en France ! Un prix, c'est bien sûr une magnifique distinction.

on n'a pas pu lui refuser la publication ! » Il y a des maisons parisiennes qui publient des milliers de livres, jamais vraiment distribués en librairie, sur une base contractuelle de compte d'auteur plus au moins déguisé. C'est au moins une bonne affaire pour un de ces éditeurs qui est principalement imprimeur. Ici, c'est plutôt des aides à la publication qui permettent l'existence des livres dont le potentiel est très faible. Au plus grand bonheur d'auteurs qui sont, par ailleurs, souvent très compétents. **PMF**

De la rentabilité du moine et de celle... du journaliste

La question n'est pas de savoir si la presse PEUT être rentable, mais si elle DOIT l'être. La réponse est clairement NON.

par Christian Campiche

JOURNALISTE à la rubrique économique de la *Gazette burgonde*, Lorelei Cacciagialli préside également la société des rédacteurs du quotidien « d'audience jurassienne et alpine ». C'est en cette qualité qu'elle reçut en primeur un courriel de la direction l'informant de la venue prochaine, dans les locaux du titre, de deux membres du cabinet de conseil Silverson & Co. « Nous vous prions de faire passer le message à l'ensemble de la rédaction. Il s'agit de réserver un bon accueil à ces spécialistes qui vont travailler à la pérennité de l'entreprise. Notre journal n'est pas dans les chiffres rouges mais, comme vous le savez, son nouveau propriétaire est coté en bourse. Ses actionnaires exigent une rentabilité de 15 à 20%. » Le sang de Lorelei Cacciagialli ne fit qu'un tour. Elle convoqua une assemblée des rédacteurs, laquelle pondit dare-dare une prise de position déplorant la communication lacunaire et la politique du fait accompli.

Ironie du sort, Lorelei Cacciagialli avait signé quelques jours plus tôt un petit pamphlet en forme de nouvelle critiquant les excès de la mondialisation. Elle le joignit au message envoyé à la direction. « Ce jour-là le ciel était tombé sur la tête du moine confesseur de l'Abbaye de Châtel-les-Angeles. Le supérieur de la congrégation l'avait convoqué pour lui annoncer : « Voyez-vous, mon pauvre Bernard, j'ai fait appel à un cabinet d'audit. Il est arrivé à la conclusion que votre fonction est superflue. Celle des autres occupants du convent aussi, d'ailleurs. Prier ne rapporte rien. Nous vivons dans un monde globalisé où pour survivre, il faut être rentable. Pour tout vous dire, nous allons fermer la maison ». La réaction ne se fit pas attendre. Le président du journal se pointa à la rédaction en compagnie du rédacteur en chef et de deux personnages cravatés en chemise blanche à manches courtes, les auditeurs. Il réaffirma l'intention de la direction de mener l'opération tambour battant. Les journalistes qui

du décor est que la démocratie dont l'information constitue le terreau n'y trouve pas son compte. L'info popcorn dans les médias mène tout droit aux manipulateurs. » Le directeur l'interrompit : « Merci Lorelei mais la journaliste économique que vous êtes me déçoit. Avez-vous vu la chute de nos recettes de publicité, l'an passé ? ». Sur ce il partit, laissant sur place les inspecteurs. Tandis que l'un d'eux comptait le nombre de chaises et d'ordinateurs, l'autre se planta devant Jean Tamane, le titulaire de la rubrique culturelle. « Vous écrivez un papier pour demain ? Non ? Ah, pour le supplément du week-end ! » Tamane lui expliqua qu'il s'agissait de la critique d'un roman, *Ralph ou la mérité des équidés*. Il l'avait lu pendant la nuit en se tenant éveillé à coup de whisky. Enfin, plus encore qu'une recension au sens classique, il rédigeait un libelle s'inspirant du fait divers qui avait animé l'actualité des derniers jours, le SMS érotique d'un député connu adressé par erreur à la conseillère fédérale en charge de l'agriculture. L'auditeur blêmit, annota une croix en rouge sur son carnet et se dirigea vers le bureau du responsable de la rubrique internationale, Frédéric Loqueur. Ce dernier mettait la dernière touche à son éditorial du lendemain, consacré à la guerre au Pantoufistan. « Je peux lire ? » demanda l'inspecteur. L'auteur y relevait l'enjeu non déclaré du conflit, la mainmise sur les ressources pétrolières par une coalition de puissances. « Hmmh, marmonna l'auditeur, le journal *20 Secondes* consacre tous les jours sa Une à une vedette de la télé-réalité, c'est politiquement passe-partout et ça cartonne en termes de pub ». Trois mois plus tard, le duo remit son rapport. Vingt journalistes, 20% de la rédaction, reçurent leur lettre de congé. Lorelei Cacciagialli, Frédéric Loqueur et Jean Tamane figuraient dans la charrette. **CHC**

« Nous vivons dans un monde globalisé où pour survivre, il faut être rentable. »

Les journalistes n'avaient pas été consultés, ils s'inquiétaient des conséquences probables sur l'emploi. « L'enjeu n'est rien moins que le maintien de la qualité de l'information. Or celle-ci dépend d'un nombre suffisant de journalistes. De la même manière qu'il serait aberrant de tenter de mesurer l'efficacité des occupants d'un monastère, il serait vain de soumettre à la calculatrice le rendement des membres de la rédaction d'un journal », insistaient les signataires.

n'étaient pas contents pouvaient s'en aller. La profession n'offrait plus beaucoup de places, il est vrai, mais ils pouvaient toujours bifurquer vers la com', « ça paie bien ! » Lorelei Cacciagialli se leva, tenant entre ses mains un livre écrit par deux confrères. Elle commença à lire : « Aujourd'hui dans les entreprises médiatiques prime une mentalité d'investisseurs. La mission traditionnelle de la presse s'efface au profit d'activités plus rentables comme le divertissement. L'envers



Pour qui sont tous ces francs qui passent sur nos têtes ?

Est-ce que la culture rapporte si on y investit ? Oui, historiquement, ça marche ! Toutes les villes qui ont intelligemment misé sur l'expansion culturelle se sont mieux développées que leurs voisines plus radines. Interrogeons ici le cas particulier de la Ville de Lausanne, sujet volontaire d'analyses précises et exemplaires de ce phénomène global. Avant de relever que les prouesses économiques évoquées négligent très franchement leur base régionale.

par Joël Aguet

Un cas d'école

Ne nous y trompons pas, il y a une claire utilité politique à dire que « la culture, ça rapporte ! » Ainsi, c'est à Lausanne qu'on voit tout particulièrement fleurir diverses études « chiffrant » les retombées financières de « l'investissement » culturel. Ces études apparaissent avec la relance culturelle qui s'y développe dès la fin des années 80. Elles montrent que l'activité artistique de cette ville a un effet économique favorable important, bien supérieur aux subventions qui y sont injectées. Le modèle de cette réflexion s'appuie en Suisse sur un travail de 1984 réalisé par la Fondation Julius Bär sur la Ville de Zurich. Quoi de mieux que l'argument économique pour installer durablement une ambiance propice à faire passer les nouveaux budgets culturels en hausse ? Encore faut-il pour obtenir un contexte favorable déployer beaucoup de science et de pédagogie, la recherche et sa diffusion amenant et popularisant de nouveaux concepts. Comme ceux-ci restent encore bien frais et que les idées préconçues sur la culture ont la vie dure, il vaut toujours la peine de rappeler qu'elle n'est pas un tonneau sans fond mais aussi un élément du développement économique.

Ainsi l'étude menée en 1989 par Antonio Cunha avec l'Office d'études socio-économiques et statistiques de la Ville de Lausanne et intitulée *Culture et économie à Lausanne; essai d'évaluation de l'impact économique des principales institutions culturelles* en arrive à des observations chiffrées très claires : « chaque franc investi dans le secteur culturel a rapporté, en retour, aux finances publiques 25 à 30 centimes [...] chaque franc dépensé par la collectivité dans les activités en question a induit

une circulation de 3,20 CHF dans le circuit économique. » En d'autres termes donc, un quart à un tiers des subventions accordées à la culture reviennent directement à la communauté sous forme d'impôts ou de taxes sur les produits liés à la production ou à la consommation. D'autre part, chaque franc investi dans la culture fait plus que tripler par l'activité économique induite, dans une sorte de mécanisme keynésien, toute « sortie au théâtre » amenant d'autres frais, de transports, de restauration, de garde des enfants entre autres, générant davantage d'emplois et de dépenses à leur tour...

cède, Jean-Pascal Delamuraz (de 1974 à 1981). Ce temps de stagnation, voire de régression, est secoué dès 1980 et 1981 par le mouvement « Lausanne bouge » (ou Lôzane bouge) par lequel la jeunesse refuse le modèle d'avenir bourgeois qui leur est dévolu et réclame attention, perspectives et cristallise sa révolte en revendiquant un espace autogéré. Le mouvement opère plusieurs manifestations de rue, qui sont en premier lieu durement réprimées par les forces de l'ordre. Le syndic suivant, Paul-René Martin (1981-1989), met du liant et redémarre l'écoute et la « machine culturelle » en panne. Après l'octroi municipal aux jeunes

Chaque franc investi dans la culture fait plus que tripler par l'activité économique induite.

Situation lausannoise avant Lôzane bouge

Les années 60 enregistrèrent un fort développement théâtral dramatique et lyrique dû aux rassemblements des acteurs locaux sous l'égide du Centre Dramatique Romand dirigé par Charles Apothéloz d'une part, et à la constitution d'un public dans le domaine lyrique à la suite de festivals puis de saisons lyriques menées par Manuel Roth. Ensuite, le CDR éclate en 1969 et les subventions comme les forces dramatiques s'émiettent en une pluralité d'acteurs. Pour sa part, le directeur du domaine lyrique est jugé pour malversations financières. Si le Syndic G.-A. Chevallaz (de 1958 à 1973) avait porté une réelle attention au domaine culturel de sa ville, ce n'est pas le cas de celui qui lui suc-

cède, Jean-Pascal Delamuraz (de 1974 à 1981). Ce temps de stagnation, voire de régression, est secoué dès 1980 et 1981 par le mouvement « Lausanne bouge » (ou Lôzane bouge) par lequel la jeunesse refuse le modèle d'avenir bourgeois qui leur est dévolu et réclame attention, perspectives et cristallise sa révolte en revendiquant un espace autogéré. Le mouvement opère plusieurs manifestations de rue, qui sont en premier lieu durement réprimées par les forces de l'ordre. Le syndic suivant, Paul-René Martin (1981-1989), met du liant et redémarre l'écoute et la « machine culturelle » en panne. Après l'octroi municipal aux jeunes

Constat d'abandon et de perte d'importance par rapport à Genève

À Genève en revanche – et d'abord à l'exemple lausannois – d'importants rassemblements de forces théâtrales locales s'étaient organisées (création en français des *Anabaptistes* de Dürrenmatt en 1969, constitution du Cartel des théâtres genevois). En 1982, la nomination de Benno Besson comme directeur de la Comédie apporte de fortes possibilités

❖ de diffusion européenne pour la principale scène théâtrale genevoise. La presse durant ces années enfonce le clou : Genève rayonne, le reste de la Suisse romande n'existe pas sur le plan culturel, et surtout pas Lausanne. Symptomatiquement lorsqu'en 1986, la revue belge *Alternatives théâtrales* consacre son 25^e numéro au *Théâtre en Suisse romande*, il n'y a que trois pages consacrées à Lausanne, la moitié de ce qui est réservé au TPR neuchâtelois et quinze fois moins que pour Genève. Dans *L'Hebdo* de fin juin 1987, des formules comme « Lausanne complètement essoufflée alors que Genève se taille la part du lion » poussent les autorités à réagir. D'autant plus que l'administration lausannoise relève elle-même dans son Rapport-préavis de 1988 sur la « Politique culturelle de la Ville de Lausanne » le retard accumulé : « À Lausanne, le budget culturel a bien augmenté de 1984 à 1988. Il faut dire qu'il y a eu rattrapage : en 1983, avec des dépenses culturelles de 106 CHF par habitant et par année, Lausanne se situait au 14^e rang des villes suisses, derrière La Chaux-de-Fonds et Carouge ! » La Ville

souhaite désormais « rayonner » et un événement contingent semble bien avoir eu un rôle majeur pour déterminer cette politique : l'arrivée de Maurice Béjart à Lausanne.

devenu le Béjart Ballet Lausanne [qui] pourra poursuivre son travail, dont le rayonnement international fait honneur à notre ville. » Cette opération menée par quelques amis du

Les principaux laissés pour compte sont les artistes eux-mêmes. La culture ne rapporte que peu ou pas à ces porteurs d'eau de l'art et de la création.

Besoin de grandeur

Alors que pour les autorités le problème public prioritaire concernant la culture apparaît comme un risque de perte d'attractivité de la ville, externe comme interne, et donc de perte d'influence sur la carte européenne, voire mondiale, le *Rapport-préavis* « concernant la politique culturelle de la Ville de Lausanne » de septembre 1988 signale comme « l'événement culturel majeur de l'année 1987 [...] le transfert à Lausanne du Ballet du XX^e siècle,

chorégraphe proches du pouvoir et relayés au niveau communal et cantonal offrait un nouvel asile au directeur de ballet contesté à la Monnaie¹. Quelques chiffres sont donnés pour la première saison de Béjart à Lausanne. Il y a eu 33'000 spectateurs aux vingt présentations à Lausanne, et près de dix fois plus pour le BBL à travers le monde qui donna cette saison-là cent vingt autres représentations où à chaque fois le nom de la ville est donc désormais porté haut, associé à une qualité artistique de premier plan. Le rapport de 1988 clôt le sujet sur la nouvelle plus triomphante encore que tout ce qui précède : ceci se fera avec un « budget annoncé [qui] sera tenu » ! Et pour contrer le déficit de rayonnement culturel constaté, une politique est élaborée qui prend pour modèle Béjart et ses réseaux internationaux de tournée.

En ce qui concerne le théâtre et son principal lieu de représentations qu'est la scène de Vidy, une semblable formule « rayonnante » est volontairement appliquée. Le rapport de 1988 rappelle que le lieu est passé en 1984 sous le contrôle d'une « fondation de droit privé chargée de l'exploitation du Théâtre de Vidy et de ses annexes », et que les deux directeurs Bauer et Bert n'ont pas été renouvelés. Pourtant, leurs résultats chiffrés n'étaient pas négligeables avec 40'000 spectateurs à Lausanne et 13'000 en tournées (romandes). Désormais, la Ville en veut encore davantage : « l'un des grands metteurs en scène actuels, Matthias Langhoff » a été choisi pour leur succéder avec le souci « de repenser l'institution par rapport au théâtre actuel en Europe². » Alors que Pierre Bauer et Jacques Bert, avaient vu leur subvention régresser de 2 millions et demi à 2 millions, Matthias Langhoff dès son arrivée a obtenu 5 millions de soutien lausannois en 1989/90 puis 6 millions en 1990/91, qui sera aussi sa deuxième et dernière saison comme nouveau directeur de Vidy. Ce triplement de subventions montre que l'argent se trouve quand la politique le souhaite.

LA CULTURE, ÇA RAPPORTE !



En conclusions de son rapport de 1988, « la Municipalité voit deux axes principaux dans la vie culturelle lausannoise. Premièrement, les institutions culturelles (TML, CDL, BBL, OCL³ et les musées communaux) doivent avoir les moyens d'une politique de qualité qui en fasse des phares non seulement pour tous les artistes de la Ville et du Canton, mais également pour attirer à Lausanne des étrangers, amateurs de ce que l'on a coutume aujourd'hui d'appeler « le tourisme culturel ». Deuxièmement, les activités culturelles indépendantes professionnelles [...] doivent également pouvoir faire appel à la collectivité pour soutenir les diverses activités qui caractérisent le bouillonnement actuel. » On comprend assez qu'il va y avoir dès lors un haut du panier, et une autre culture qui connaîtra le goût du bouillon.

Justification touristique

Le Syndic Paul-René Martin contribue à la fin de 1989 au numéro de la revue culturelle française les *Cahiers du Renard* consacrée aux *Petits malentendus et grandes espérances de l'international* : il justifie l'intérêt d'autorités politiques pour la culture en terme de « mieux vivre » et en insistant sur la « renommée internationale » car « notre ville vit essentiellement du tourisme : elle a dès lors besoin de s'ouvrir au monde pour vivre et sauvegarder sa substance économique. » Il évoque le cas d'une « firme multinationale canadienne » qui « a établi ses quartiers européens à Lausanne en tenant compte de la vie culturelle de la ville [alors que] Lausanne était en concurrence avec plusieurs capitales européennes. »

En 2008, deux décennies après le précédent rapport, un nouveau préavis lausannois sur



Justifier l'intérêt d'autorités politiques pour la culture en terme de « mieux vivre »

rayonnement de la ville et à son développement ». Cette formule et cette place finale se retrouvent dans le Rapport-préavis de 2015 sur le même sujet, très riche en données chiffrées, dont les considérations ne varient pas sur le problème du « rayonnement », car les autorités lausannoises tiennent toujours à accroître le capital symbolique de leur ville.

un flux financier et une activité bénéfique. Ça rapporte en notoriété au sponsor, en considération discrète au mécène. Ça rapporte donc à beaucoup de monde.

En fait, les principaux laissés pour compte se trouvent être les artistes eux-mêmes. La culture ne rapporte que peu ou pas à ces porteurs d'eau de l'art et de la création, à ces indispensables acteurs de l'invention et du renouvellement, qui prennent tous les risques pour un peu de gloire éphémère et la quasi certitude de ne jamais obtenir plus qu'un petit minimum vital avec la dure obligation de réussir encore et toujours pour durer. La culture ne rapporte guère à ceux qui expriment cette société même. Cherchez l'erreur. **JA**

« La culture permet d'inscrire le nom de la ville sur la carte du monde et reste essentielle au rayonnement de celle-ci et à son développement. »

la « politique culturelle » se présente comme « un état des lieux, après vingt ans d'efforts constants visant à proposer à la population une offre culturelle variée et de qualité, reconnue sur le plan international. » Les principales réalisations culturelles dont la Ville est fière y sont présentées et le « rayonnement » ne semble plus une préoccupation première, mais un acquis montré comme la clé de voûte du système culturel mis en place. « La culture permet d'inscrire le nom de la ville sur la carte du monde [et reste] essentielle au

La culture ça rapporte, oui mais à qui ?

Comme nous avons pu le voir et le lire dans cet article comme dans tout ce numéro de CULTUREENJEU, oui, la culture, ça rapporte. Ça rapporte à la société dans son ensemble qui se développe économiquement tout en apprenant, évoluant, éprouvant avec l'art qu'elle sait susciter. Ça rapporte financièrement à l'entité publique qui subventionne et reçoit directement une bonne part en retour et crée

1. Béjart fut poussé à quitter ce qui fut longtemps son port d'attache du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, pour « recadrage financier » et parce que contesté par les forces plus jeunes considérant son travail artistique dépassé.
2. En décembre 1992, le peuple suisse refusa pourtant l'entrée du pays dans l'EEE (Espace Économique Européen), considéré alors comme le marche-pied conçu pour entrer dans l'Europe.
3. À savoir le Théâtre Municipal de Lausanne (aujourd'hui, Opéra de Lausanne), le Centre Dramatique de Lausanne (aujourd'hui, Théâtre Vidy-Lausanne), Béjart Ballet Lausanne et l'Orchestre de Chambre de Lausanne.



La valeur de la culture victime de confusionnisme mercantile

Dans *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, le neurologue anglais Oliver Sacks nous relate le cas étrange du docteur P. qui ne savait plus reconnaître que des objets de formes géométriques simples, mais pas les visages y compris le sien. Un jour, il avait confondu la tête de sa femme avec son chapeau. C'est un syndrome semblable qui caractérise la dérive des élites européennes au tournant du millénaire.

par Marco Polli

LE MARCHÉ et l'entreprise tiennent le rôle des formes géométriques simples à partir desquelles ces nouveaux leaders tentent désespérément d'interpréter une réalité complexe confondant culture et marchandise, institutions et entreprises. Certes, depuis la fin du Moyen Âge, nous vivons dans une société marchande, mais elle n'est pas que cela. Certes, les objets culturels ont aussi un prix, et les artistes vivent de leur vente. Mais le marché de l'art qui évalue une toile de Picasso à plusieurs millions n'a plus rien à voir avec la valeur intrinsèque de l'œuvre. Réduire tout produit à sa valeur marchande, confondre les institutions, régies et usines sous le même vocable d'*entreprise* avec son impératif de rentabilité, résumer l'écono-

que « les activités, biens et services culturels sont porteurs d'identités, de valeurs et de sens, et qu'ils ne doivent pas être traités comme ayant exclusivement une valeur commerciale. » C'était une pierre dans le jardin de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en passe de conclure un *Accord Général sur le Commerce des Services* (AGCS/GATS) bradant les services publics en rondelles de saucissons. Force est de constater qu'aucun État membre de l'Union européenne n'a bougé le petit doigt pour traduire dans les faits ces bonnes intentions. Bien au contraire.

Dès les années 1990, l'Union Européenne s'engage dans une politique réductrice de « normalisation » des langues étrangères. Elle crée à cet effet le *Cadre Européen de Référence* (CERC), proposant une méthode

essentiel d'identification et de transmission de valeurs. Bien sûr, pour le moment, l'UE doit bien s'accommoder du multilinguisme de ses membres, coûteuse concession aux sentiments identitaires. Mais on entend bien imposer à terme une langue unique de communication qualifiée de *lingua franca*, l'anglais. Ce qui sera entrepris en Suisse en plusieurs étapes. Dans la continuité d'HarmoS, la *Conférence des Directeurs d'Instruction Publique* (CDIP) entend imposer une « harmonisation des langues » afin de « promouvoir les compétences en langues étrangères de tout le secondaire II ». « Des enseignants et des méthodologues établiront des règles claires et même l'objectivité des examens et des notes ». Car « la pression de la concurrence exige une rationalisation », et « le marché exige la certification, une garantie de la valeur marchande du produit. » (*sic*) Ce qui revient à mettre sous tutelle le secondaire postobligatoire, taxé implicitement d'incompétence et d'arbitraire, à externaliser la *conception* et l'*évaluation*, pour la confier à des organismes privés, prétendument mieux au fait des exigences du marché du travail.

La culture est non seulement rentable, mais elle est vitale.

mie au libre-échange arbitré par le marché mondialisé ont conduit l'Europe dans une impasse. On plaint l'épouse du docteur P. rabaissée au rang de chapeau ; mais que dire des peuples européens spoliés de leur identité et de leurs prérogatives, qui se sentent réduits à l'impuissance ?

Pourtant, une majorité significative de 148 États avait imposé contre la voix des États-Unis, en octobre 2005, une *Convention UNESCO pour la diversité culturelle*, précisant

unique et une définition des niveaux de compétence certifiés en vue du marché du travail, les dépouillant du même coup de l'originalité de chacune. Il n'est dès lors plus question de trimballer des contenus culturels, de s'embarrasser de littérature et autres fadaïses hors normes. On sera *communicatifs* et *efficients*. En coulisse, les multinationales de l'édition de méthodes de langues sont à l'affut pour un marché évalué à plusieurs centaines de millions d'euros. Or, avec leurs spécificités, les langues sont un élément

Le Tout pour l'emploi, tarte à la crème du XXI^e siècle

L'optimisme des Trente Glorieuses s'est soudainement assombri, en cette fin de XX^e siècle, avec le spectre du chômage, des rationalisations et délocalisations. La population est inquiète et réceptive à un nouveau discours qui lui promet la lune. On vilipende l'État et les services publics au nom des impératifs

de l'économie. Les valeurs éducatives d'épanouissement de la personnalité prônées par l'école paraissent dérisoires en regard des besoins prêtés au futur marché de l'emploi.

À peine entré en fonction, en 1995, le nouveau chef de l'Instruction publique zurichoise (1995-2003), le tonitruant Ernst Buschor sonne la charge. On remplacera le français précoce par l'anglais, plus utile et plus sexy: «obliger les enfants à apprendre le français, c'est comme obliger quelqu'un qui n'aime pas le fromage à manger tous les jours de

ment bousculer ses programmes au gré des modes et de choix désordonnés d'adolescents de 15 ans. Les connaissances sont construites en des parcours logiques, hiérarchisés, sur les bases que sont lire, écrire, compter. Des savoirs en miette ne garantissent plus une culture générale. Dans le même temps où on introduisait ces réformes, on a vu dans toute l'Europe s'infléchir la courbe de l'alphabétisation, le taux d'illettrisme remonter; au bas de l'échelle, le nombre de jeunes totalement largués augmenter d'une façon alarmante...

ractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. » C'est cet ensemble qui constitue l'identité complexe d'un peuple. C'est elle qui fonde toute société, en garantit le développement, la survie... ou le déclin. Dans ce sens, la culture est non seulement rentable, mais elle est vitale. C'est pourquoi les fondateurs de la Suisse moderne, en 1848, ont placé l'instruction publique obligatoire au centre de notre société avec la double fonction de transmettre les valeurs de la République et les connaissances qui en garantissent son fonctionnement.

La marchandisation dominante de ces 25 dernières années a créé un vide de sens collectif, partagé. Elle a favorisé l'émergence de sous-cultures enfermant les individus dans des communautés hostiles, permettant la prédication de la haine autour de croyances délirantes. Oui, la culture est rentable parce qu'elle assure le niveau d'un peuple, sa stabilité, sa sécurité. À l'inverse, la montée de l'obscurantisme mercantile est lourde de menaces. **MP**

Le marché de l'art qui évalue une toile de Picasso à plusieurs millions, n'a plus rien à voir avec la valeur intrinsèque de l'œuvre.

la fondue.» Comme c'est bien dit! Et on introduira l'informatique dès les premières classes primaires. Personne ne semble se soucier de la faisabilité de ces promesses, vouloir prendre en compte, par exemple, les rapports d'experts dans les pays qui ont introduit l'enseignement précoce des langues étrangères relatant son absence de résultats et mettant en garde contre sa généralisation hâtive. Qu'à cela ne tienne! On est dans la proclamation et la pub. De même pour l'informatique. La «Vieille Europe», comme disait Donald Rumsfeld, a fait son temps. Derrière ces réformes, se dessine un nouveau paradigme politique sur le modèle américain alternatif à la «Vieille Suisse». Buschor enverra les maîtres primaires se former à l'anglais aux États-Unis. Faisant fi de la recherche de l'égalité des chances, pourtant ancrée dans la Constitution, il mettra les établissements secondaires en concurrence au libre choix des parents, réduits à faire de la retape avec promesses sur papier glacé auprès des futurs clients, fera de la compétition le garant de la performance, doublera les taxes universitaires, le savoir – ou plutôt le titre – étant désormais considéré comme un investissement personnel à rentabiliser par la suite.

Une «nouvelle maturité» de supermarché

On ne va pas passer le réveillon sur la nouvelle maturité. Lancée en 1992, elle se proposait d'offrir aux élèves un libre choix de branches de 4'000 combinaisons. Une promesse qui a fait long feu. Vingt ans tout de même pour se rendre compte que son coût technique de l'ordre de 15% pour offrir les choix promis devenait insupportable. L'école agit sur le long terme, et on ne peut impuné-

La culture est-elle rentable?

Bonne question! Encore faut-il s'entendre sur sa définition. Celle de l'UNESCO me convient: «Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui ca-

LA CULTURE N'A PAS DE PRIX



La Corrida audiovisuelle helvétique

par Frédéric Gonseth

P IETRO SUPINO, grand patron de Tamedia, groupe privé d'édition dominant en Suisse, sait bien garder sous cape, (*Le Temps* du 31 mars), l'épée qu'il réserve pour la mise à mort du service public audiovisuel. Selon lui, « ceux qui se soucient de préserver la richesse du paysage médiatique devraient commencer par se demander ce qui manque actuellement ou ce qui manquerait si la SSR n'existait pas ».

Partant du constat (exact) que la SSR ne diffuse pas que de la qualité, mais aussi beaucoup de « shows insipides ou des séries achetées », le raisonnement conclut (erreur) que le statut privilégié de la SSR et la redevance ne servent que très partiellement à une fonction de service public. De là l'idée du boucher de séparer les parties nobles (les contenus informatifs et culturels) des parties basses (le sport et le divertissement). Elle mène tout droit au dessein tout aussi novateur de répartir les fonctions de service public audiovisuelles (et avec elles la redevance bien sûr)... entre les groupes privés comme Tamedia et Ringier.

Mais si l'actionnaire qu'est M. Supino n'a pas encore totalement bouffé toutes les parties nobles de l'éditeur, le processus est en marche et il propose d'y aller encore beaucoup plus

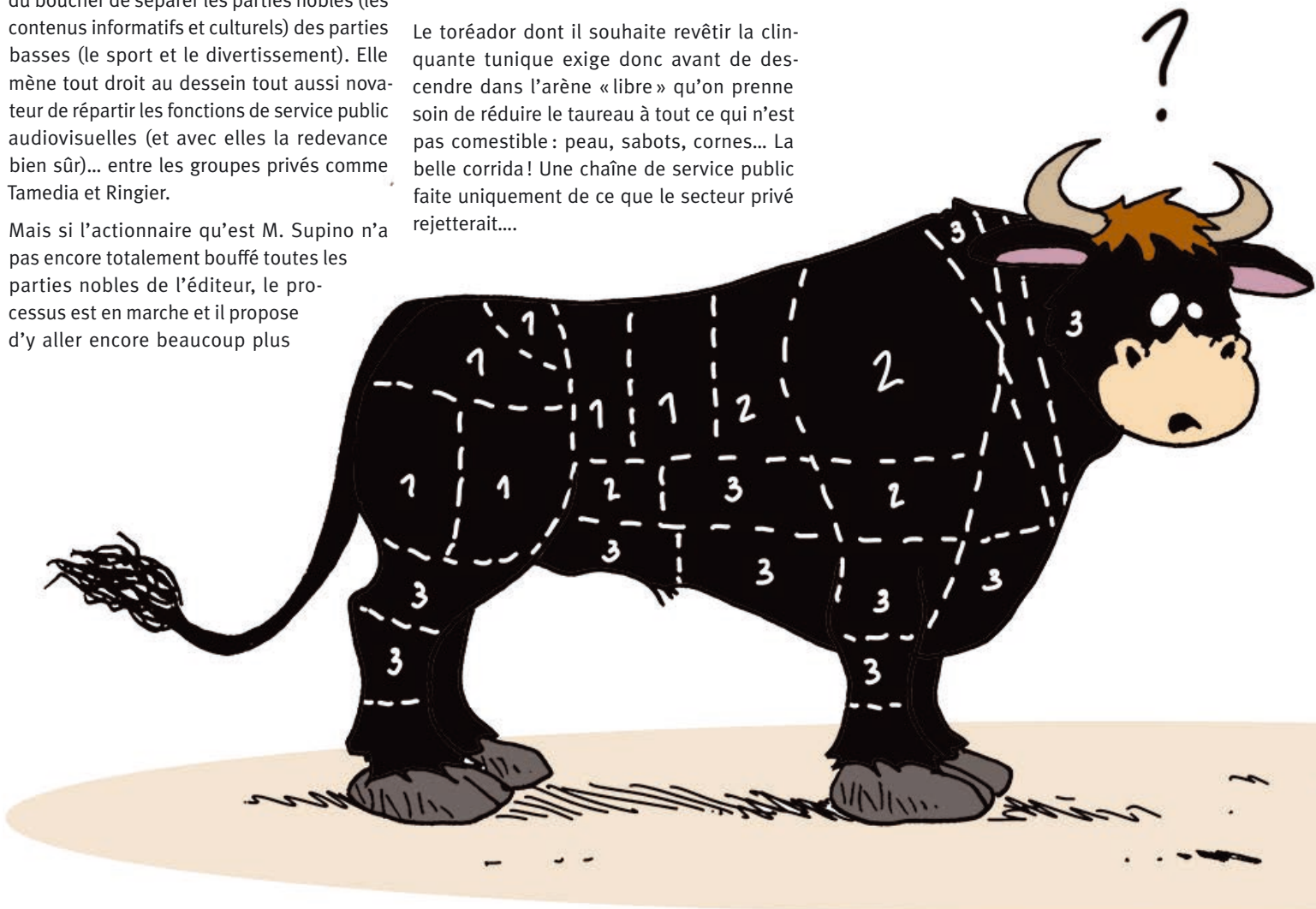
gaillardement dans le domaine audiovisuel sous le couvert d'une invention baptisée en langue de bois « fonction de compensation ». « La SSR devrait, dit-il, se limiter à l'avenir à ces tâches ». Quelles tâches ? « Les contributions importantes pour la politique nationale et que le marché libre ne propose pas dans la mesure souhaitée ou avec la qualité souhaitée ».

Nous ne joindrons pas nos fourchettes au banquet de dupes de M. Supino.

Les productions audiovisuelles culturelles et informatives se sont taillées une place au fil des ans dans les canaux de la SSR, un public et des ressources qu'elles sont tout à fait certaines de perdre sous un régime privé. Qu'il y ait encore des chaînes généralistes suisses dans vingt ans, M. Supino en doute ;

La presse suisse figure en très haute position dans les comparaisons planétaires. Elle doit cette situation enviable à une forte assimilation du concept de service public dans sa mission.

Le toréador dont il souhaite revêtir la clinquante tunique exige donc avant de descendre dans l'arène « libre » qu'on prenne soin de réduire le taureau à tout ce qui n'est pas comestible : peau, sabots, cornes... La belle corrida ! Une chaîne de service public faite uniquement de ce que le secteur privé rejetterait....



pour notre part nous n'en sommes pas certains, mais nous l'espérons. Que ces chaînes s'efforcent de proposer une offre complète, donc aussi du divertissement et des séries achetées, c'est bien là tout l'intérêt de l'opération d'identification à une chaîne publique. Que le rapport à l'intérieur de ces grilles de programmes entre divertissement et contenus « nobles » ne soit pas toujours satisfaisant à nos yeux et dans toutes les diverses régions, est une évidence. Mais mettre à mort le service public reviendrait à jeter le bébé avec l'eau du bain.

Le secteur audiovisuel partage de nombreux points communs avec celui de la presse, mais on ne peut faire semblant, comme M. Supino, d'ignorer la différence renversante qui les sépare : si la presse de proximité est ultra-dominante dans les quotidiens et les hebdomadaires, c'est le cas inverse dans le télévisuel et les salles de cinéma, où **la proximité est minoritaire** (environ un tiers) – voire très minoritaire pour le cinéma (5%) – **sur son propre territoire**. Le marché audiovisuel suisse est mondialisé depuis

fort longtemps. Chaînes françaises pour la télévision en Suisse romande, allemandes pour la Suisse alémanique (relativement mieux protégée par la semi-barrière linguistique),

au calibre très réduit, capables chacune dans leur région de tenir tête à la concurrence des chaînes allemandes, françaises, italiennes ? Évidemment non !

Si la presse de proximité est ultra-dominante dans les quotidiens et les hebdomadaires, c'est le cas inverse dans le télévisuel et les salles de cinéma.

cinémas américains et français dominent outrageusement et depuis « toujours » le marché suisse qui est déjà – et depuis belle lurette, y compris dans le domaine télévisuel, **un marché libre** que la Suisse, avec la complicité peu éclairée des éditeurs, n'a même pas réussi à protéger de la capture par les fenêtres publicitaires télévisuelles étrangères.

Il est vrai que la Suisse s'est dotée d'un système financier et légal de renforcement de son expression propre dans l'audiovisuel qui donne un avantage écrasant à la SSR sur ses éventuelles « concurrentes » suisses et qui empêche, par effet collatéral, leur apparition. C'est vrai. Mais l'important est de rendre la SSR un peu moins faible dans la résistance à ses concurrentes étrangères au moins dix fois plus fortes, sur un marché où l'offre est pléthorique. Supprimer ce mécanisme (et ses effets de péréquation des ressources en faveur des régions minoritaires) permettrait-il de faire naître **plusieurs chaînes privées**

La presse suisse figure en très haute position dans les comparaisons planétaires, c'est indéniable. Produit d'une tradition plus que séculaire liée à la démocratie helvétique moderne, elle doit cette situation enviable à une forte assimilation du concept de service public dans sa mission, qui subsiste encore aujourd'hui, même si les éditeurs privés comme Tamedia compressent de plus en plus la diversité et la surface des contenus qu'ils jugent les moins rentables pour leurs actionnaires. Afin de maintenir cette qualité citoyenne, la presse suisse privée doit être soutenue indirectement par une institution publique extérieure, dont le but est d'**aider les privés qui produisent du contenu d'utilité publique** – les journalistes – et non pas les privés qui gèrent globalement la presse comme un secteur à fin exclusive de dividendes. **FG**

C'est pourquoi nous lançons sur notre site

WWW.CULTUREENJEU.CH

un appel pour voter OUI le 14 juin au nouveau mode de redevance radio-tv, mais aussi pour lancer la création d'un fonds d'enquête et de dossiers pour la presse écrite, géré par la profession elle-même, et financé par les diffuseurs de contenu audiovisuel.

La Corrida dans le corridor audiovisuel helvétique ou l'écartèlement sans douleur promis à la SSR par le toréador Tamedia qui joue de la cape d'une main en dissimulant de l'autre son épée dans son dos. Le corps du taureau est, comme dans les images de description des parties comestibles en boucherie, « traillé » en plusieurs parties divisées en trois groupes :

- 1 la viande de première qualité ou « service public »
- 2 celle de deuxième qualité ou « séries achetées »
- 3 les bas morceaux ou « shows insipides »



LE COURRIER

**L'essentiel,
autrement.**

www.lecourrier.ch



Le Courrier, c'est...

- Une information de **qualité** au quotidien.
- Des sujets originaux issus d'une presse **indépendante**.
- **Les rubriques**: Région, Culture, Suisse, International, Solidarité, Religion, Égalité,...
- Des chroniques et des **dessins de presse**.
- La carte "Côté Courrier" et ses **nombreux avantages**.

Essayez-le deux mois!

Abo Papier 35.-

Abo Web 20.-

Plurilinguisme : un défi à relever

Le dossier de mars dernier (CEJ n°45) invitait les lecteurs à se pencher sur cette spécificité et richesse helvétique qu'est notre plurilinguisme. Nous en prolongeons la réflexion avec un exemple précis. Comment ce multilinguisme est-il vécu et pratiqué dans la réalité administrative de notre pays ? Selon quels équilibres ? Et avec quel respect des minorités ?

La rédaction

La question du plurilinguisme dépasse largement nos frontières nationales. Derrière les revendications territoriales, au-delà des enjeux économiques régionaux que connaît le Vieux Continent, nous assistons aujourd'hui à un important mouvement identitaire. Au cœur de cette dynamique, la défense des langues, des dialectes et d'autres idiomes peut se transformer en un puissant moyen de contestation. Ces dernières décennies, le plurilinguisme et la diversité culturelle sont en effet devenus des sujets de discussion prioritaires.

par Nicoletta Mariolini, déléguée fédérale au plurilinguisme

NOS SOCIÉTÉS se nourrissent de paradoxes. Elles se globalisent tout en rejetant l'uniformité. Elles se rapprochent tout en favorisant une forme de « nostalgie identitaire ». Ce mouvement est sain. Sur des questions aussi importantes que nos identités culturelles, le pire serait l'indifférence face à l'hégémonie anglo-saxonne. Le plus inquiétant serait de constater que notre héritage culturel n'a qu'un poids très faible face à la langue de Shakespeare.

En outre, la mobilité croissante des individus exige que nous développions des stratégies globales, des approches qui intègrent les évolutions internationales, inter-cantoniales, intersectorielles et interdisciplinaires.

C'est dans ce contexte que la politique suisse du plurilinguisme se développe.

En mars dernier, le Conseil fédéral approuvait le rapport d'évaluation *Promotion du plurilinguisme* (www.plurilingua.admin.ch) ainsi que les recommandations formulées pour orienter et soutenir les actions de l'administration fédérale.

Les démarches entreprises jusqu'à ce jour, résumées dans le deuxième chapitre dudit rapport, témoignent de la volonté du Conseil fédéral d'assumer les responsabilités qui lui incombent en matière de promotion des langues nationales et de cohésion nationale.

La politique suisse du plurilinguisme s'appuie sur plusieurs piliers : les interventions parlementaires, les mesures des départements et de la Chancellerie fédérale, la modification de l'Ordonnance sur les langues, la révision totale des instructions, l'Ordonnance sur les services linguistiques, le message culture 2016-2020, ainsi que le domaine des marchés publics.

Ces champs d'actions sont étroitement liés entre eux et, ayant un impact direct ou indirect sur la politique du plurilinguisme dans son ensemble, sont aussi indissociables de cette dernière. La cohérence et la pertinence des actions menées par tous les organismes engagés dans la promotion du plurilinguisme constituent le cœur et le moteur d'une action efficace. C'est pourquoi une approche globale, voire systémique, représente un axe de travail important.

Comment peut-on en effet imaginer une administration plurilingue sans la maîtrise des langues nationales que seule l'école peut nous offrir ?

Le Conseil fédéral propose donc une nouvelle lecture des faits : le système est considéré de manière globale, avec les différents acteurs et actions qui contribuent à l'évolution du pluri-

linguisme au sein de l'administration fédérale et dans son rayonnement vers l'extérieur.

Chacun dans son propre domaine doit donc contribuer à sensibiliser la population à l'importance des langues nationales, car le développement du plurilinguisme au sein de l'administration fédérale est aussi un reflet



« Les disparités entre régions linguistiques dans l'attribution des marchés publics et des commandes de la Confédération et des régies fédérales sont avérées. »

Nicoletta Mariolini

linguisme au sein de l'administration fédérale et dans son rayonnement vers l'extérieur.

Une telle perspective permet de donner une vision d'ensemble des activités dans le domaine du plurilinguisme.

Le Conseil fédéral considère en effet que le plurilinguisme est le ciment qui unit tous les éléments de la mosaïque politique et culturelle composant notre pays ; il reconnaît également le plurilinguisme comme un facteur économique-clé, qui facilite nos relations

des mesures qui sont prises dans l'ensemble du Pays pour le promouvoir, et ce dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux institutionnels.

L'administration fédérale doit être un microcosme de la Suisse ainsi qu'une médiatrice entre les différents cercles intéressés. Ainsi, elle contribue à soutenir l'histoire de notre « Willensnation ».

Dans ce sens, l'administration fédérale doit donc donner l'exemple en veillant à assurer

une représentation équilibrée des communautés linguistiques et en accordant une grande importance aux compétences linguistiques de son personnel, et cela dès le recrutement et par ses effets, directs ou indirects, sur le marché du travail.

nouvelles recommandations. La brochure *Promotion du plurilinguisme dans le domaine des marchés publics*, publiée à cette occasion, et les mesures envisagées ont des implications importantes par rapport aux ressources, au recrutement de personnel, notamment

linguistiques, cela aussi dans les classes de salaire et les fonctions supérieures.

En effet, si les données relatives à la langue maternelle des collaborateurs montrent que les objectifs de représentation des communautés linguistiques (respect des valeurs cibles, art. 7 de l'Ordonnance sur les langues) sont globalement atteints dans l'administration fédérale, les données, publiées pour la première fois dans le rapport du 13 mars dernier, permettent de constater qu'au sein des classes salariales élevées, les communautés linguistiques ne sont pas représentées de manière équilibrée. En 2014, au sein de l'administration fédérale dans son ensemble, la communauté francophone se situait légèrement au-dessus du seuil minimum (21,9%), alors que les germanophones étaient sur-représentés (72,5%) au détriment des italophones qui eux étaient sous-représentés (4,8%).

Ces valeurs diffèrent sensiblement si elles sont ramenées aux réalités propres à la Chancellerie fédérale et à chaque département.

Les départements qui comptent la proportion la plus importante de germanophones au sein des classes salariales élevées sont le DFJP (92,9%), le DETEC (80%), le DDPS (78,9%), le DFI (77,8%) et le DFF (74,2%).

En guise de synthèse, le plurilinguisme institutionnel signifie démocratie, égalité des chances pour les minorités et égalité de traitement entre les régions linguistiques; il signifie aussi favoriser une redistribution équitable des ressources et garantir l'accès aux prestations et aux incitations économiques.

Pour toutes ces raisons, notre regard doit être ouvert à 360°, à savoir il est grand temps de retirer les œillères.

Le défi est donc lancé... **NM**

1. Communiqué de presse conjoint de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO), de la Conférence des achats de la Confédération, ainsi que de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) du 26 novembre 2014.

Lien : www.news.admin.ch/dokumentation/00002/00015/index.html?lang=fr&msg-id=55351



Le plurilinguisme institutionnel signifie démocratie, égalité des chances pour les minorités et égalité de traitement entre les régions linguistiques.

La Confédération a pris des engagements à cet égard, en misant sur un fort plurilinguisme institutionnel et individuel, notamment dans les domaines de la politique du personnel, du renforcement des services linguistiques, de la politique des acquisitions (marchés publics), ainsi que dans le cadre du message culturel.

Un exemple parmi d'autres¹ : les disparités entre régions linguistiques dans l'attribution des marchés publics et des commandes de la Confédération et des régions fédérales sont avérées. Les cantons romands et la Suisse italienne se trouvent confrontés à de nombreux obstacles pour l'obtention de marchés publics. Comparativement et proportionnellement au pourcentage de leur PIB cantonal par rapport au PIB national, les régions minoritaires sur le plan linguistique se situent très en deçà du volume de commandes publiques fédérales attribuées en Suisse alémanique.

Conscient de ces disparités, le Conseil fédéral a ordonné, lors de sa séance du 30 avril 2014, la mise en œuvre des mesures nécessaires.

En charge de ces questions, la Conférence des achats de la Confédération et l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ont adopté, le 26 novembre 2014, de

en matière de compétences linguistiques nécessaires au sein des services d'achats de toute la Confédération, et des retombées plus larges et positives pour une application conséquente non seulement de la Loi fédérale sur les marchés publics, mais aussi de la Loi sur les langues.

Ce débat met en relief les risques économiques liés à un plurilinguisme défaillant dans l'administration fédérale et tend à démontrer que le plurilinguisme a aussi du sens sur le plan économique.

Cette approche, globale et systémique, est sous-jacente aux contenus du rapport *Promotion du plurilinguisme* qui désormais représente le cadre de référence pour répondre aux nouvelles exigences légales, entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2014. Cependant, le plurilinguisme ne se décrète pas, il se vit.

Dans ce nouveau contexte, plus ambitieux et contraignant, les départements, la Chancellerie fédérale et les unités administratives de l'administration fédérale sont appelés à poursuivre et à cibler leurs efforts pour améliorer le plurilinguisme du personnel de la Confédération et pour assurer une représentation équilibrée des communautés

La danse contemporaine suisse en manque d'espace(s)

Dynamiques et novatrices, les compagnies de danse contemporaine suisses ont cruellement besoin de lieux où circuler et montrer leurs créations dans le pays.

par **Corinne Jaquéry**

LA DANSE contemporaine suisse est un paradoxe vivant. Explosant de créativité, notamment en Suisse romande où se trouvent les deux tiers de la centaine de compagnies existantes dans le pays, elle peine à montrer le travail de ses chorégraphes aux quatre coins du territoire. Beaucoup de salles, dans les cantons les moins urbains notamment, ne programment pas de danse ou seulement à titre exceptionnel. Malgré son pouvoir de communication universelle et des œuvres artistiques souvent pionnières – la danse a été le fer de lance de la multidisciplinarité dans les arts vivants – la discipline n'a pas encore trouvé sa place dans nombre de cités et cantons suisses.

Des territoires à conquérir

« Selon l'étude réalisée par l'association Reso-Réseau Danse Suisse, il y a eu 356 représentations de danse contemporaine pendant la saison 2012-2013 en Suisse et 87% de ses propositions ont été faites dans seulement huit cantons », relève Yann Riou, adjoint au chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, participant d'une table ronde sur le thème des tournées en Suisse lors du Forum danse 2014 en novembre dernier : « Pour moi, cela veut dire qu'il y a vraiment des territoires à conquérir pour la danse. Quand on est une compagnie contemporaine, une fois que l'on est passé dans les trois ou quatre lieux qui accueillent régulièrement de la danse en Suisse, on a fini de tourner ! La durée de vie des spectacles est donc très courte. Ils ont peu de chance de perdurer, sauf en allant à l'étranger où les marchés se ferment. Sans parler du franc fort qui ajoute aux difficultés, freinant les coproductions et diminuant la valeur réelle des participations financières des éventuels partenaires. » Pour Yann Riou, qui a travaillé dans le domaine culturel français, la danse contemporaine hexagonale a beaucoup plus de chance de tourner ; il y a un réseau de salles et festivals beaucoup plus dense en France.

Intitulée *Présence de la danse sur les scènes de Suisse*, l'enquête menée par Reso a été présentée par sa directrice, Isabelle Vuong. Cette dernière admet volontiers sa non-exhaustivité puisque seuls 170 théâtres,

scènes et festivals de Suisse sur les 350 contactés pour la saison 2012-2013 ont acceptés de participer. L'étude présente cependant quelques tendances globales intéressantes. Ainsi, seuls quelque 80 lieux et festivals insèrent dans leur programmation environ 120 productions de danse contemporaine. Zurich, la plus grande ville du pays, n'a pas beaucoup de compagnies de danse contemporaine, mais elle accueille le plus grand nombre de spectacles suisses et internationaux en tournée, y compris ceux de plusieurs compagnies romandes. À l'inverse, Genève, qui compte six des onze compagnies suisses bénéficiant d'une Convention de soutien conjoint (Ville, Canton, Pro Helvetia) ne peut plus accueillir tous les projets créés par une trentaine de compagnies genevoises.

« La volonté de tourner est relativement récente », observe Claude Ratzé, directeur de l'Association pour la danse contemporaine à Genève (ADC). Cette dernière gère l'une des quatre salles de Suisse, avec Sévelin 36 à Lausanne, la Dampfzentrale à Berne et la Tanzhaus à Zurich, à ne programmer que de la danse. « Il y a encore cinq ou six ans, les artistes présentaient leurs spectacles avant tout localement, même s'ils se rendaient aussi à l'étranger. Dans le sillage des conventions de soutien conjoint, qui existent depuis 2006 et pour lesquelles Pro Helvetia exige une quinzaine de dates de tournée à l'étranger, programmeurs et autres subventionneurs accordent aujourd'hui plus d'importance au fait de tourner ou d'avoir des coproductions avec plusieurs théâtres. »

Pour une collaboration étroite

Dans une ville comme Genève, le manque d'infrastructures qui puissent accueillir de la danse apparaît comme le premier problème à résoudre. Les salles de l'ADC et du Théâtre de l'Usine, de même que le Festival de La Bâtie, hôtes traditionnels des créations de danse contemporaine genevoises, ne parviennent plus à absorber le bouillonnement chorégraphique genevois. Derrière cette question se cache cependant un autre enjeu : les scènes qui ne sont pas spécifiquement dévolues à la danse devraient également se doter d'un cahier des charges qui impliquerait l'accueil de spectacles chorégraphiques. Claude Ratzé

relève enfin un troisième élément : si l'on voit assez peu de compagnies de danse contemporaine d'outre-Sarine en Suisse romande, c'est aussi « pour des raisons de qualité et de capacité à s'inscrire dans un lieu ».

Dans son deuxième Message, l'Office fédéral de la culture (OFC) souligne la nécessité d'intensifier la collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, à travers des projets suprarégionaux. En ce qui concerne la danse, l'OFC fait le même constat que le Reso-Réseau Danse Suisse sur le manque de circulation des spectacles. Il souligne que les tournées dans le pays revêtent une importance décisive, car elles donnent aux artistes l'occasion de se perfectionner au contact du public et permettent aux spectacles de toucher un nombre de spectateurs à la mesure de l'investissement.

À court et à moyen termes, la Confédération voudrait donc inciter les festivals et les théâtres suisses ayant une programmation transdisciplinaire à présenter davantage de danse suisse. Mais comment ? Avec des moyens octroyés par l'État fédéral ? « Je ne serais pas pour des quotas, mais si la Confédération donne plus de moyens financiers à des programmeurs pour faciliter des coproductions, il y aura certainement une meilleure diffusion possible pour les créateurs suisses », dit encore Claude Ratzé. Faudrait-il par ailleurs créer des centres chorégraphiques nationaux dans les quatre régions linguistiques, afin de permettre à la danse suisse de circuler plus aisément ? De futures maisons de la danse se dessinent, notamment à Genève et à Lausanne où le Théâtre Sévelin 36, créé par Philippe Saire, en tient déjà lieu. József Trefeli, un des chorégraphes genevois parmi les plus concernés puisqu'il a beaucoup tourné en 2014 en Suisse avec *UP*, sa dernière création, commente : « Les propositions de création dépassent les règles parfois réductrices des instances de subvention. Une étroite collaboration entre artistes, programmeurs et pouvoirs publics permettrait un meilleur dialogue où chacun comprendrait, porterait et soutiendrait l'autre. » **CJ**

Un mouvement pour des répartitions plus «équitables»

Inspiré du mouvement du commerce équitable, les créateurs du Fair Trade Music réclament un modèle de répartition plus juste des revenus du numérique.

Associés en un groupement international, les créateurs demandent des règles plus équitables dans la répartition des revenus des services de musique numériques et un accès total à toutes les informations pertinentes pour toutes les parties. Un rapport présenté au Congrès 2014 du Conseil international des créateurs de musique (CIAM) à Nashville, Tennessee (USA), présente une analyse détaillée de la situation. Il suggère de proposer de toute urgence une alternative aux pratiques commerciales actuelles.

Dans sa proposition pour une rémunération plus équitable des créateurs, le mouvement Fair Trade Music s'appuie sur trois principes essentiels :

1. **L'intégration de tous les intervenants :** toutes les parties soumises aux résultats des négociations avec les plates-formes de musique numériques, créateurs inclus, doivent être totalement impliquées dans le processus.
2. **Une rémunération équitable :** si le streaming est viable pour les plates-formes elles-mêmes, ceux qui en fournissent les contenus, les auteurs, compositeurs, artistes exécutants et labels doivent être rémunérés correctement et équitablement.
3. **Transparence :** l'ouverture et la transparence entre toutes les parties traitant avec les plates-formes de musique numériques sont nécessaires pour assurer un système équitable qui ne discrimine pas les créateurs.

Plus d'infos : www.cisac.org

Accord pour les droits sur smartphones

Les créateurs seront équitablement indemnisés pour la copie de leurs œuvres sur les téléphones portables.

Les fabricants, les importateurs de smartphones, les organisations de consommateurs et les sociétés de gestion suisses sont parvenus à un accord concernant les redevances de droit d'auteur sur les smartphones. La solution proposée a été acceptée par toutes les parties prenantes et restera pour le moment en vigueur jusqu'à fin 2016. Elle permettra à tous les créateurs artistiques d'obtenir une rémunération pour la copie de leurs œuvres sur des smartphones, sans toutefois empêcher les consommateurs d'écouter de la musique sur leurs téléphones mobiles. Par ailleurs, la solution garantit une sécurité juridique aux fabricants de téléphones mobiles et aux opérateurs de télécommunication.

Plus d'infos sur www.ssa.ch > rubrique actualités > janvier 2015



ABONNEZ-VOUS !

Par internet
www.cultureenjeu.ch • info@cultureenjeu.ch

Par téléphone
+41 21 312 04 04

Par courrier
CultureEnJeu • Avenue Églantine 5 • CH-1006 Lausanne

25 CHF
PAR AN

**culture
enjeu**
LES CRÉATEURS
L'ARGENT
LE PUBLIC

Éditeur responsable
Association CultureEnJeu
Association pour la sauvegarde
des ressources financières
des artistes de toute la Suisse

Adresse
CultureEnJeu
Avenue Églantine 5
CH-1006 Lausanne
Téléphone : +41 (0)21 312 04 04
E-mail : info@cultureenjeu.ch
Site Internet : www.cultureenjeu.ch

ILLUSTRATIONS & CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
couverture et illustrations : © Pitch Comment • pp. 2-3 : © Antoine Duplan

Rédacteur en chef
Gérald Morin
gerald.morin@cultureenjeu.ch
Secrétaire de rédaction
Françoise Morin
francoise.morin@cultureenjeu.ch
Administration & abonnements
Micaela Campiche
secretariat@cultureenjeu.ch
Identité visuelle & graphisme
Contreforme sàrl
Poste 5
CH-2017 Boudry
www.contreforme.ch

Comité de rédaction
Joël Aguet
Vincent Arlettaz
Christian Campiche
Frédéric Gonseth
Corinne Jaquière
Gérald Morin
Marco Polli
Auteurs invités
Voir sur
www.cultureenjeu.ch
section Auteurs

Parution quatre fois par an
ISSN 1660-7678
Reproduction des textes autorisée
uniquement avec l'accord de l'éditeur
et avec la citation de la source.
Rédaction et abonnements
CultureEnJeu
Case postale 5984
CH-1002 Lausanne
Impression
Gasser Media SA
Jambe-Ducommun 6a
CH-2400 Le Locle



« Recevoir le prix
SSA/SUISSIMAGE du meilleur
court métrage suisse de
la relève en 2009 m'a permis
de lancer la production
de mon nouveau film »

Eileen Hofer

Voyez l'avenir avec confiance.

**Nous nous chargeons de défendre
vos droits et rémunérer vos œuvres.
En Suisse et à l'étranger.**

www.swisscopyright.ch

SSA société
suisse des
auteurs

Gestion de droits d'auteur
pour la scène et l'audiovisuel

Lausanne | T. 021 313 44 55
info@ssa.ch | www.ssa.ch

suissimage

Coopérative suisse pour les droits
d'auteurs d'œuvres audiovisuelles

Berne | T. 031 313 36 36
Lausanne | T. 021 323 59 44
mail@suissimage.ch | www.suissimage.ch

Une histoire unique au monde

loro.ch

Depuis 1937, la Loterie Romande distribue
100% de ses bénéfices à des projets d'utilité publique
en Suisse romande, dans les domaines de la culture,
du sport, de l'action sociale et de l'environnement.

